

LE MAG^{SHERBOIS}

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE LE MALESHERBOIS



P.13

LE MALESHERBOIS

TERRE DE JEUX 2024

PROJETS **P.4**
Centre-bourg de Coudray

ENQUÊTE **P.10**
Résultats de l'enquête
sur le centre-ville

ENVIRONNEMENT **P.15**
Les nouvelles règles de tri



Joëlle PASQUET

1^{ère} adjointe chargée de la culture, de la communication, de la vie associative et du patrimoine - 8^{ème} Vice-Présidente de la CCPG en charge du tourisme, du patrimoine, de la communication et de la culture



Fabien BERCHER

2^{ème} adjoint chargé des finances, des nouvelles technologies d'information et de communication, des subventions, des énergies nouvelles et **Maire délégué des communes de Labrosse et Manchecourt**



Delmira DAUVILLIERS

3^{ème} adjointe chargée des affaires sociales, du logement et de la santé – Présidente de la CCPG



Dominique CHANCLUD

4^{ème} adjoint chargé des travaux, de l'accessibilité et de la propreté urbaine et **Maire délégué des communes de Coudray et d'Orveau-Bellesauve**



Sandrine SONATORE

5^{ème} adjointe chargée des affaires scolaires



Franck DELMOND

6^{ème} adjoint chargé de la vie sportive et du funéraire



Christine BERTHELOT

7^{ème} adjointe chargée de l'aménagement du territoire - 4^{ème} Vice-Présidente de la CCPG en charge de l'aménagement du territoire



Erick BOUTEILLE

8^{ème} adjoint chargé de la mobilité, de l'environnement, des chemins, des bois, des pâturages, de l'agriculture et des rivières et **Maire délégué des communes de Nangeville et Mainvilliers**

Mairie déléguée de Coudray

Lundi	8h30 - 12h30
Mercredi	13h45 - 18h

Tél. 02 38 34 65 23

coudray@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée d'Orveau-Bellesauve

Lundi	13h45 - 18h
Mercredi	8h30 - 12h30

Tél. 02 38 34 65 99

orveau-bellesauve@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée de Manchecourt

Mardi	9h - 12h	14h - 18h
Jeudi	9h - 12h	-
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h

Tél. 02 38 30 13 84

manchecourt@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée de Labrosse

Jeudi	14h - 18h
-------	-----------

Tél. 02 38 39 16 62

labrosse@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée de Nangeville

Lundi	14h - 18h
Jeudi	9h - 12h

Tél. 02 38 34 76 42

nangeville@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée de Mainvilliers

Mardi	14h - 18h
Vendredi	8h30 - 12h30

Tél. 09 67 13 71 15

mainvilliers@ville-lemalesherbois.fr

Mairie déléguée de Malesherbes*

Lundi	9h - 12h	14h - 19h30
Mardi	9h - 17h	
Mercredi	8h30 - 12h30	14h - 17h
Jeudi	9h - 12h30	14h - 17h
Vendredi	9h - 12h30	14h - 17h
Samedi	9h - 12h	-

Tél. 02 38 34 85 36

contact@ville-lemalesherbois.fr

* changement en septembre 2022

CHÈRES MALESHERBOISES, CHERS MALESHERBOIS,



Après la crise sanitaire qui semble être derrière nous, même s'il faut rester vigilants et responsables, ce début d'année a été marqué par des événements d'une grande gravité et qui viennent entacher notre vie quotidienne. Je tiens à avoir une pensée toute particulière pour l'Ukraine et son peuple qui font face à une guerre contre la Russie.

Je remercie les Malesherbois(es), les entreprises locales, les agents communaux et tous les bénévoles qui ont contribué aux différentes collectes organisées et manifesté leurs témoignages de solidarité dans le cadre de ce conflit. Je sais pouvoir compter sur votre générosité et votre bienveillance si nous devons nous mobiliser de nouveau.

La municipalité poursuit son programme pluriannuel d'entretien du patrimoine et ses projets d'investissements afin d'améliorer notre cadre de vie, notamment avec le lancement de plusieurs programmes immobiliers et des travaux d'aménagement.

Notre commune s'engage pour l'avenir tout en maîtrisant ses dépenses. La recherche systématique de subventions pour accompagner le financement de nos projets est une priorité pour la gestion financière de la commune.

Je tiens à vous préciser que le conseil municipal a délibéré pour ne pas augmenter les taux communaux d'imposition sur son budget 2022. Néanmoins, les bases nationales de calcul ayant changé, une hausse des impôts reste inévitable.

Une nouvelle organisation interviendra cette année au sein des écoles de notre commune. En effet, en septembre

dernier, et ce, contre la volonté des élus communautaires du Malesherbois, les élus de la CCPG ont voté majoritairement pour le transfert total de la compétence scolaire à l'intercommunalité. Ce changement sera mis en place dès la rentrée de septembre 2022. Nous resterons très attentifs pour que cela se passe au mieux dans l'intérêt de tous et en particulier celui de nos enfants.

L'environnement est aussi une de nos préoccupations. Des travaux de restauration des marais du Château sur les bords de l'Essonne sont en projet. Des études ont été menées pour la remise en état du marais avec la conversion de la peupleraie, la lutte contre l'invasion de la Renouée du Japon et la reconstitution de haies d'espèces locales.

Je me réjouis de la reprise des activités de l'ensemble de nos associations sportives et culturelles. Leur existence est primordiale à la vie de la commune et nous mettons tout en œuvre pour la réussite de leurs actions et vous remercions de les soutenir en y participant.

Je veux terminer sur une note positive : la période estivale qui arrive verra l'organisation de nombreuses manifestations festives sur notre territoire.

Je vous souhaite un bel été et une bonne lecture de ce bulletin, souhaitant qu'il apporte les réponses à vos questions et les renseignements nécessaires.

Hervé GAURAT,
Maire de la Commune «Le Malesherbois»



LE MAGsherbois n°12 | édité par la Commune Le Malesherbois - Place de l'Hôtel de Ville - Malesherbes - 45330 Le Malesherbois | 02 38 34 85 36 | contact@ville-lemalesherbois.fr
Directeur de publication : Hervé GAURAT | Création maquette : Carole BEGAUD | Rédaction : Myriam CAMPERGUE | Impression : Artnéo | édité à 4 500 ex.

SOMMAIRE

P.4
PROJETS

P.8
SOCIAL

P.9
SCOLAIRE

P.12
**MISE À
L'HONNEUR**

P.19
AGENDA

REQUALIFICATION

AMÉNAGEMENT DU CENTRE-BOURG DE COUDRAY

Les travaux d'aménagement du centre-bourg (réfection de la chaussée, enfouissement des réseaux aériens et fleurissement), commencés fin 2021, sont désormais terminés.



Montant des travaux : 544 915 € TTC
avec les soutiens financiers du Département (42 983 €), de la SICAP (41 441 €) et du SIERP (6 400 €)

RETOURS D'HABITANTS

Certains habitants déplorent le manque de visibilité et l'étroitesse de la voie qui entrave le croisement de deux véhicules, voire le neutralise avec un car ou un tracteur, obligeant la voiture à une marche arrière.

« Esthétiquement c'est sympa » commente une jeune mère de famille « mais le plus important c'est que cela ralentit la circulation ». Néanmoins, elle regrette qu'un panneau « stop » ou « cédez le passage » ne soit pas installé à l'angle de la rue des Grands Vents et de la rue de l'Echelle. « On se fait régulièrement refuser la priorité à droite » souligne-t-elle.

« C'est très bien, c'est une réussite. Cela éclaircit notre quartier » nous dit Simone qui habite le village depuis 1962 et qui a déjà vu de nombreux changements depuis son arrivée et qui trouve que « celui-là est le plus beau ».



RÉHABILITATION DE LA MAIRIE DÉLÉGUÉE DE NANGEVILLE

Des travaux de réhabilitation ont débuté à la mairie déléguée de Nangeville. Ils consistent en la création d'un nouveau bureau pour l'accueil du public et des bureaux de la mairie par l'extension du bâtiment existant, à l'emplacement du préau.

Les sanitaires vont également faire l'objet d'une transformation.

Ces travaux sont réalisés par plusieurs entreprises locales et répondent à l'exigence des normes d'accessibilité et de sécurité des bâtiments recevant du public.

La livraison est prévue au mois de juillet prochain.

Montant des travaux : 99 357 € TTC

CRÉATION DE PLACES DE PARKING À NANGEVILLE

La commune du Malesherbois crée de nouvelles places de parking à Nangeville pour éviter le stationnement gênant. Cet aménagement fait suite à l'installation de l'entreprise la «Brasserie Fondamentale», qui depuis 2020, connaît un succès grandissant.

Montant des travaux : 53 970 € TTC



La balayeuse passe dans votre commune :

Mercredi 24 août 2022
Coudray, Filay, Maisonnelle Orveau, Bellesauve et Gollainville

Jeudi 25 août 2022
Labrosse, Manchecourt, Verrine, Douzonville, Invault et Villiers Martin

Vendredi 26 août 2022
Nangeville, Mainvilliers, Grandvilliers, Oinville et La Râperie

Mercredi 30 novembre 2022
Coudray, Filay, Maisonnelle Orveau, Bellesauve et Gollainville

Jeudi 1^{er} décembre 2022
Labrosse, Manchecourt, Verrine, Douzonville, Invault et Villiers Martin

Vendredi 2 décembre 2022
Nangeville, Mainvilliers, Grandvilliers, Oinville et La Râperie

CURE DE JOUVENCE À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Un véritable vent de modernité a soufflé sur la bibliothèque. Il aura fallu près de 4 mois de travaux de rénovation et de réaménagement pour mener à bien ce projet.

Grâce à la collaboration des services techniques et à l'investissement des bibliothécaires et de bénévoles, les collections de la bibliothèque, qui compte pas moins de 16 000 ouvrages sont visibles et accessibles à tous dans des espaces plus aérés et plus lumineux.

Les horaires d'ouverture ont également changé (et tiennent compte des résultats de l'enquête réalisée en janvier 2021).

Votre bibliothèque est ouverte :

Mardi de 12h à 19h

Mercredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Vendredi de 9h30 à 12h30

Samedi de 9h30 à 12h30

L'abonnement est gratuit !

LE PROJET DE CONSTRUCTION DE 48 LOGEMENTS AVENUE LECLERC

La diffusion d'un article sur le réseau social Facebook a suscité bon nombre de commentaires. **Delmira Dauvilliers, Maire-adjointe au Social, souhaite apporter quelques précisions.**

« Plusieurs programmes immobiliers de logements sociaux ont vu le jour sur notre commune ou sont en cours de réalisation, notamment celui situé avenue du Général Leclerc qui se terminera à la fin de cette année. Il semble nécessaire de faire un point sur leur mise en œuvre et leur fonctionnement.

En premier lieu, il est important de retenir que ces programmes immobiliers sont lancés par les bailleurs sociaux tels que Logem Loiret, 3F ou encore Valloire.

Ces derniers s'associent avec des

constructeurs immobiliers pour la réalisation des chantiers, sur des terrains appartenant et vendus par des particuliers.

Pour certains de ces projets, la commune du Malesherbois se porte caution pour les prêts, ce qui lui permet d'avoir une position de réservataire et donc l'attribution d'un contingent de logements (soit environ 10 % du parc du programme) ; les autres logements étant répartis entre la Préfecture et le bailleur lui-même.

C'est sur cette part allouée à la mairie que nous allons pouvoir présenter les dossiers de demande déposés par les Malesherbois.

Sur chaque appartement qui nous est octroyé, nous présentons 3 dossiers de demande. C'est le

bailleur qui décide ensuite de l'affectation, tenant compte de la mixité sociale prévue dans les orientations. Les services sociaux de la mairie se chargent uniquement de l'instruction des dossiers.

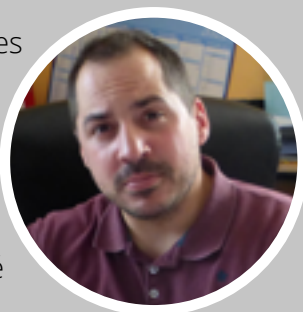
Le bailleur social répond à des requêtes, son programme étant ouvert à tout demandeur et il n'y a pas de priorité. Une personne en recherche de logement social doit avant tout s'inscrire au fichier SNE (Système National d'Enregistrement), soit directement, soit en se rapprochant de la maison France Services à Malesherbes, afin d'obtenir un numéro unique permettant l'enregistrement de son dossier ».

ARRIVÉE DE DEUX NOUVEAUX RESPONSABLES AUX SERVICES TECHNIQUES



Arrivé le 1^{er} mars 2022, **Cédric Rapon** est au poste de directeur des services techniques adjoint en charge des services opérationnels. Fort d'une vingtaine d'années d'expérience professionnelle en tant que responsable de services techniques, il travaillait précédemment dans une commune du département de l'Essonne. Il prend au fur et à mesure la gestion des dossiers prioritaires notamment ceux relevant du cadre de vie (espaces verts et voirie). « Mon installation s'est bien passée, j'ai été très bien accueilli et j'ai découvert avec plaisir la commune dans laquelle il se passe beaucoup de choses, et les nombreux projets à venir » souligne-t-il.

Un responsable du patrimoine, **Guillaume Poupon**, a rejoint l'équipe des services techniques depuis le 1^{er} octobre 2021. Son travail consiste en la gestion du patrimoine immobilier de notre commune, qui compte environ 80 bâtiments, ainsi que de l'intendance des travaux aussi bien préventifs que curatifs permettant leurs bons fonctionnements. Après un parcours professionnel divers dans plusieurs secteurs, toujours dans la gestion technique ou industrielle, Guillaume Poupon intègre dans notre commune son premier poste en collectivité. La gestion des systèmes de chauffage, la réfection des toitures ainsi que les mises aux normes incendie ont été les dossiers prééminents qu'il a repris à son arrivée.



MUTUELLE COMMUNALE ET DÉPARTEMENTALE ON VOUS DIT SI ÇA VAUT LE COUP !

Le Département du Loiret donne la possibilité à tous ses habitants d'adhérer à une complémentaire santé avec des tarifs mutualisés.

Pour ce faire, un partenariat avec l'association **ACTIOM** a été mis en place depuis 5 ans. Ouverte à tous, cette association indépendante négocie des conditions de prix avec des mutuelles partenaires ainsi que des garanties sur mesure pour ses adhérents, avec un libre choix des formules (ajustées en fonction des besoins de chacun). L'association ACTIOM existe depuis 6 ans, elle est présente en France dans 5 départements et 4 000 communes.

Elle est destinée **particulièrement aux personnes retraitées ou qui se trouvent hors du circuit des conventions salariales** qui réglementent l'obligation d'adhésion à une mutuelle.

Ce dispositif **Ma Commune Ma Santé** s'adresse donc à tous ceux qui souhaitent retrouver une couverture santé de qualité et/ou économiser sur leurs cotisations mensuelles, en préférant une offre collective

et mutualisée à un contrat individuel.

La mutuelle communale en partenariat avec GROUPAMA reste en place. Elle propose également des tarifs préférentiels.

L'association **ACTIOM** et **Loiret Santé** mettent à disposition une autre alternative pour vous faciliter l'accès à une couverture santé avec des cotisations mensuelles adaptées, **sans limite d'âge, sans questionnaire de santé et sans délai de carence**. Le remboursement des cotisations en cas d'hospitalisation et des aides en cas de perte d'autonomie sont inclus dans tous les contrats.

Pour faciliter les échanges, des permanences de proximité sont installées dans plusieurs communes du département et une plate-forme téléphonique est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 18h avec des conseillers présents pour informer et répondre à toutes demandes.

Près de 3 000 Loirétains ont déjà souscrit un contrat.



Mutuelle départementale
ACTIOM 02 46 72 01 62

Mutuelle communale
Permanence sans rdv, le 1^{er} mercredi du mois
de 14h à 17h à la mairie du Malesherbois
GROUPAMA 06 47 44 29 60



L'offre 100 % Santé, qu'est-ce que c'est ?

Une offre qui vous permet d'accéder à des lunettes de vue, des aides auditives, des prothèses dentaires de qualité, prises en charge à 100% **par la Sécurité Sociale et les complémentaires santé**.

De quoi se compose-t-elle ?

D'un large choix d'équipements performants et esthétiques, pour répondre à tous les besoins.

Qui peut en bénéficier ?

L'offre 100 % Santé s'adresse à toutes les personnes disposant d'une complémentaire santé responsable ou de la Complémentaire Santé Solidaire.

GROUPAMA et ACTIOM proposent des contrats dits responsables.

Mais elle n'est pas obligatoire et chacun reste libre de choisir les équipements qu'il souhaite.

Comment en bénéficier ?

Elle est disponible dans toute la France et auprès de tous les professionnels de santé concernés.

Entretien de Monsieur GAURAT, Maire

LE TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE SCOLAIRE : QU'EST-CE QUE CA VEUT DIRE ?

Cela veut dire que désormais ce n'est plus la commune qui sera en charge de la gestion et de l'organisation de nos écoles primaires publiques mais la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais (CCPG). Six établissements sont concernés par ce transfert : les écoles maternelles et primaires de Château-Vignon, Mazagran, Marcel Pagnol, Jacques Prévert, Manchecourt et Coudray.

Ce changement interviendra dès la **rentrée de septembre 2022**.

Pourquoi ce transfert ?

A la création de la Communauté de Communes du Pithiverais Gâtinais, en 2017, avec la fusion des 3 collectivités (Les Terres Puiseautines, Le Beaunois et la commune nouvelle du Malesherbois), la Communauté de Communes des Terres Puiseautines exerçait déjà la compétence scolaire. Or, la loi ne permet pas d'exercer une compétence partielle sur le périmètre total d'une intercommunalité.

C'est pourquoi, nous devons prendre une décision : soit était rendue la compétence aux ex-Terres Puiseautines, soit la CCPG l'exerçait sur l'ensemble du territoire. Les élus de la CCPG ont donc été amenés à délibérer sur ce point en décembre 2018 et il avait été décidé à la majorité quasiment absolue que chacun continuerait d'exercer sa compétence. La Préfecture a déféré au Tribunal

administratif d'Orléans cette délibération en 2019 et un jugement a été rendu en mai 2021, demandant une nouvelle délibération sur cette prise de compétence. C'est donc un vote POUR la prise de compétence par l'intercommunalité qui l'a emporté. J'ai voté contre ce transfert car je craignais la perte de proximité dans la gestion au quotidien.

Quelles sont les conséquences ?

Ce qu'il faut avant tout retenir de ce transfert c'est qu'il n'y aura pas de changement pour les écoliers et les familles. J'ai par ailleurs demandé l'installation d'un interlocuteur sur la commune.

Qu'advient-il de la construction du nouveau groupe scolaire, en remplacement de l'école Mazagran ?

Ce projet de construction est toujours d'actualité. J'ai dû me battre contre l'avis des services de l'Etat qui souhaitent le remettre en cause. Des frais avaient déjà été engagés et il était hors de question de « casser » le marché. Assigné au Tribunal Administratif en décembre 2021, une décision favorable nous a été rendue en début d'année pour que ce marché soit transféré à l'intercommunalité. La Commune du Malesherbois étant à l'origine de ce projet, je demande aujourd'hui au Conseil Communautaire de nous accorder la maîtrise d'ouvrage déléguée de la réalisation.

Le projet est lancé et verra le jour en 2024.



FOCUS SUR VOS IMPÔTS LOCAUX

Pour un grand nombre de foyers fiscaux, la taxe d'habitation a été supprimée ou allégée progressivement depuis 2020.

En 2023, plus aucun ménage ne paiera la taxe d'habitation sur sa résidence principale (la contribution à l'audiovisuel public restant exigée pour certains).

Concernant la taxe foncière due sur les propriétés bâties ou non bâties, le taux applicable par la commune n'augmente pas cette année.

En revanche, les bases d'imposition de l'administration fiscale sur lesquelles s'appuie le calcul ont été revalorisées, représentant une hausse importante d'environ 3,3 %.

Cette revalorisation annuelle des valeurs locatives entraîne donc une hausse des impôts locaux proportionnelle à l'inflation.

Depuis la création de la commune nouvelle, les taux appliqués n'ont pas été relevés mais afin d'arriver à une harmonisation à un taux unique pour l'ensemble des communes déléguées, un lissage est appliqué depuis 2017 et prendra fin en 2028.

Dans le dernier numéro du MAGsherbois, nous vous avons invités à répondre à une enquête afin de connaître vos avis dans le cadre du programme « Petites villes de demain » qui vise à améliorer les conditions de vie des habitants. Rappelons que ce programme est piloté par la Communauté de Communes et concerne également, pour le Pithiverais Gâtinais, les communes de Puiseaux et de Beaune la Rolande.

320 RÉPONSES

Vous avez été nombreux à répondre à ce questionnaire et à exprimer vos souhaits pour nous aider à renforcer l'attractivité du centre-ville. Parmi toutes les idées exprimées, le manque de commerces de bouche (charcutiers, restaurants...) ainsi que le manque de places de stationnement sont les deux points majeurs qui ressortent de cette étude.

Les projets d'aménagements déjà étudiés et portés par la municipalité permettront de répondre favorablement dans l'avenir à ces demandes.

Sur la parcelle située entre la résidence des Jardins et le

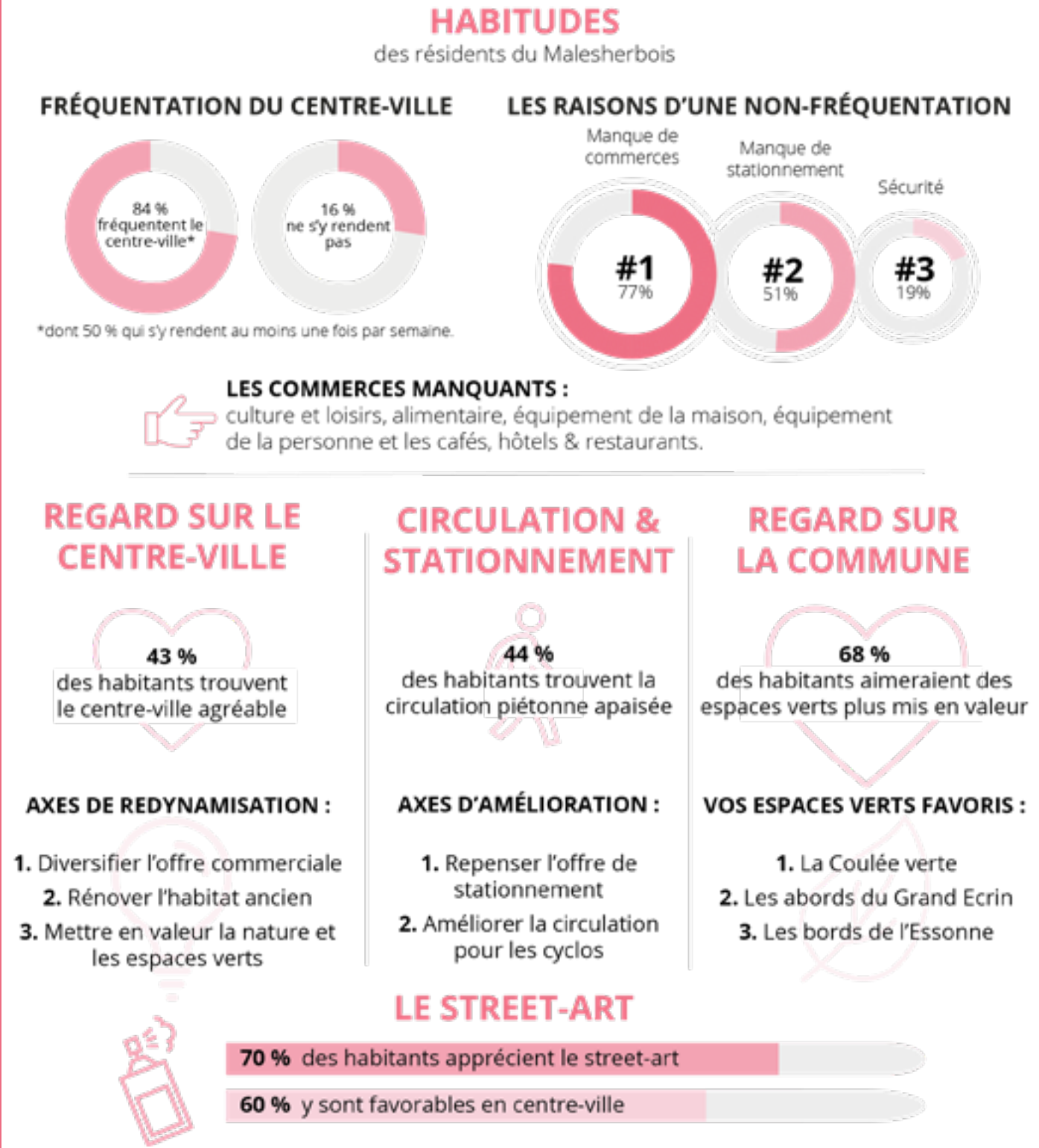
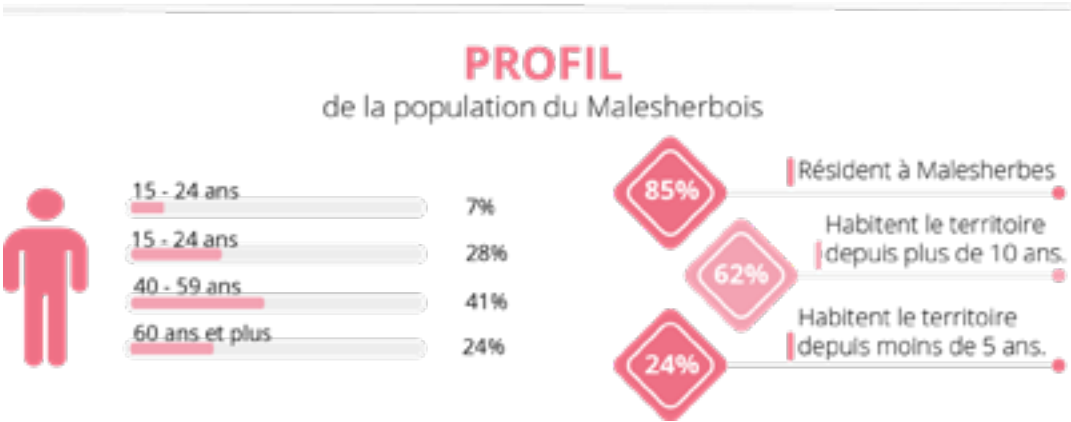
terrain de foot de l'Eglise, la commune et le Département travaillent actuellement à la création d'aménagements urbains (notamment jardins familiaux et citystade). Des études sont en cours quant à la localisation des différentes implantations des équipements car il est nécessaire de respecter les zones humides préservées présentes sur ce site.

Les autres parcelles sont en vente. Une fois l'opération réalisée, la commune souhaite passer une convention avec le futur promoteur immobilier pour lui rétrocéder le parking des Jardins, celui-ci s'engageant à construire le nombre de places de stationnement

nécessaires à son opération immobilière (qui comprendra également la construction de locaux commerciaux et d'une résidence seniors).

La commune envisage également de construire une halle, principalement dédiée aux marchés hebdomadaires, d'autres animations pouvant également s'y dérouler.

En outre, le projet de navette de transport intra-muros (couvrant les communes déléguées) est toujours à l'étude avec le Département et la Région. Dans le dossier soumis au futur promoteur sont prévus des arrêts au niveau des futurs aménagements.





**CLÉMENT COUPÉ,
UN DES MEILLEURS APPRENTIS DE FRANCE**

Un jeune Malesherbois, Clément Coupé, a été médaillé d'or au concours national « un des meilleurs apprentis de France » dans la catégorie « installateur sanitaire ».

Âgé de 18 ans, Clément (à gauche sur la photo) a débuté son apprentissage il y a 3 ans au sein de l'entreprise CPSD (Chauffage Plomberie Sanitaires et Dépannage) de Pithiviers en alternance avec le CFA Compagnons du Devoir de Tours pour obtenir un CAP.

En plus de son diplôme, son formateur lui propose de s'inscrire au concours du MAF (Meilleur Apprenti de France). Clément confectionne alors une maquette de plomberie avec un barème à respecter représentant un chauffe-eau alimenté par des panneaux solaires et en appoint par une chaudière à gaz ; ce ballon

d'eau chaude sanitaire alimentant un lavabo.

Ses deux premières médailles d'or remportées au concours départemental puis régional lui permettent de se qualifier pour le concours national.

La qualité et l'originalité de son travail lui ont permis de relever haut la main le défi du concours national et d'obtenir une troisième médaille d'or.

Commencée en février et achevée en juin, la maquette de Clément a représenté près de 112 heures de travail, parfois en restant à l'atelier du CFA le samedi pour avancer, auxquelles il faut ajouter des heures pour

la réalisation d'un livret avec des dessins techniques.

« J'ai toujours su que je voulais faire un travail manuel. C'est lors de mon stage de 3^{ème} que je me suis décidé pour la plomberie ». Ses parents qui l'ont soutenu et encouragé tout au long des épreuves peuvent être fiers de lui.

Aujourd'hui, Clément poursuit sa formation au CFA des Compagnons du Devoir de Dijon pour passer son Brevet Professionnel de « Monteur en installations du génie climatique et sanitaire ».

LE MALESHERBOIS, TERRE DE JEUX 2024

Notre commune a obtenu le label **Terre de Jeux 2024** décerné par le comité d'organisation des Jeux Olympiques et paralympiques de Paris 2024. Entretien avec Franck Delmond, Maire-adjoint en charge de la vie sportive.

Qu'est-ce-que c'est ?

Le label Terre de Jeux 2024 est remis aux collectivités qui s'engagent dans une démarche globale autour des Jeux olympiques et paralympiques 2024, par le lancement d'évènements et de célébrations autour du sport.

Comment Le Malesherbois a-t-il été labellisé ?

Nous avons été retenus dès le début des sélections. Notre commune possède les installations requises, notamment le complexe sportif de la Fontaine à Joigneau, où l'on peut pratiquer le sport au niveau national et même international sur le stade.

Pourquoi ?

Terre de Jeux correspond à la politique sportive que l'on mène. Nous souhaitons donner confiance, soutenir et accompagner toutes nos associations sportives pour qu'elles puissent redémarrer après l'arrêt dû à la crise sanitaire. C'est une volonté de dire que



dans Le Malesherbois le sport ce n'est pas seulement quand il y a des gros évènements.

Cette année, notre commune a consacré 115 000 € de subventions pour toutes nos associations sportives. Avec nos clubs et nos infrastructures, nous souhaitons être présents dans le Nord Loiret et montrer qu'il y a la possibilité de pratiquer de nombreux sports dans notre ville.

Pour exemple, dans le cadre de Terre de Jeux, la fédération française de tir à l'arc a organisé

une journée découverte au collège et l'engouement des jeunes a permis la création d'un club à Malesherbes. Ou encore, le tournoi organisé au mois de juin par le club de basket sur l'esplanade du Grand Ecrin qui a été soutenu par d'autres associations.

Durant les 2 années à venir, notre commune aura les yeux tournés vers les jeux olympiques et nous espérons vivement que la flamme passera par chez nous.



Le rond-point André Brun se met aux couleurs des JO 2024.

L'aménagement du rond-point André Brun par nos services techniques et des espaces verts a débuté et évoluera jusqu'en 2024. Des embellissements seront apportés dans les mois à suivre. Actuellement, des anneaux olympiques (offerts par les Ets Moulet de Malesherbes) ont été installés et l'entreprise E.TP de Sermaises a participé gracieusement au terrassement.

A LA DÉCOUVERTE DE VOTRE PATRIMOINE NATUREL ET HISTORIQUE

Le SIARCE, en partenariat avec la Commune du Malesherbois, a implanté deux totems sur la promenade des bords de l'Essonne. (Re)découvrez la faune et la flore de la rivière Essonne et l'histoire de Monsieur Lamoignon de Malesherbes.



COLLECTE SÉLECTIVE TRIER VOS EMBALLAGES DEVIENT PLUS SIMPLE !



La réglementation évolue !

Au SITOMAP désormais, on trie tous les emballages ménagers.

Depuis le 4 avril 2022, les habitants doivent déposer tous les emballages dans le bac à couvercle jaune. Maintenant, tous les emballages sont collectés pour être triés et recyclés.

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le bac de tri (celui à couvercle jaune)

aux côtés des emballages en métal, en papier et petits cartons.

Faute de pouvoir recycler les emballages plastiques (barquettes, pots de yaourt, gobelets...), le SITOMAP devait les jeter avec les ordures ménagères.

Ces emballages étant de plus en plus nombreux, tous les acteurs du tri de la collecte et du recyclage ont travaillé ensemble afin de tester des méthodes pour les recycler.

Grâce à la modernisation des centres de tri, le SITOMAP peut désormais trier plus de plastiques.

Par ailleurs, le SITOMAP a décidé, en conformité avec la loi, de s'engager dans ce projet, aux côtés de CITEO, et d' ainsi contribuer à améliorer les performances de recyclage des emballages et, à simplifier le quotidien des habitants.

Attention



Les emballages en verre ne se mettent pas dans la poubelle jaune, il faut les déposer dans les colonnes à verre.
Les gros cartons volumineux vont en déchetterie.



LE MALESHERBOIS D'ABORD



Depuis quelques mois voire années, le centre-ville se désertifie et perd de sa vitalité. Dans une enquête récente menée par la communauté de communes dans le cadre du programme Petites Villes de Demain, il est apparu que 24 % des locaux sont vacants alors que la moyenne nationale est deux fois inférieure. Cette vacance est perçue comme le premier frein au dynamisme de l'activité commerciale alors que les habitants sont satisfaits de la présence de commerces « locomotives. »

La vision de cette étude est accablante : « manque de visibilité du centre-ville, turn-over et paupérisation de la population, évasion de la consommation des produits non alimentaires, vision des usagers d'un centre bourg manquant d'aménités, manque d'animations, offre de produits trop peu diversifiée du marché, immobilier commercial vieillissant... » Tout ceci mène à une « dynamique commerciale collective en peine » !

Nous avons déjà eu l'occasion de soulever ce manque de dynamisme du Malesherbois

alors que de nombreux atouts subsistent (diversité du stationnement, fonctions de centralité sur un rayonnement large, qualité des produits proposés...). Nous attendons donc une politique ambitieuse en matière de redynamisation du centre-ville mais aussi d'amélioration de l'habitat dans le cadre du programme Petites Villes de Demain. En effet, l'habitat est un enjeu de cadre de vie des Malesherbois.

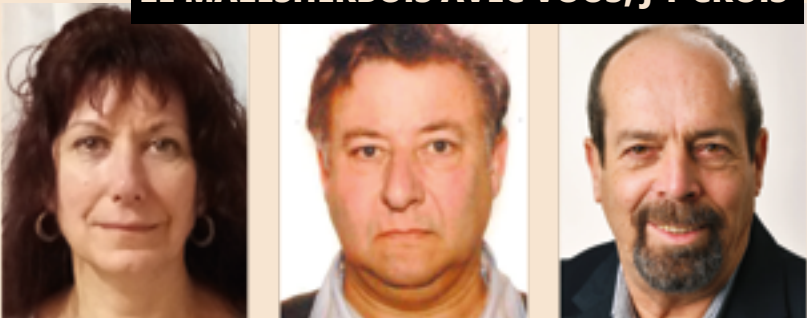
Cette désertification ne se limite pas aux commerces mais également aux services qu'ils soient publics ou non avec les fermetures annoncées du guichet de la gare et de la BNP.

Il en va de même de la perte de confiance de l'État et des décisions unilatérales de ses services, de façon systématique et mathématique. Lors du Conseil municipal du 17 mai dernier, nous avons soutenu la motion contre la fermeture de deux classes, l'une à l'école Château-Vignon et l'autre à Mazagran, à compter de la rentrée scolaire 2022. Cette décision engendrera

une augmentation des effectifs par classe alors que les écoles du territoire comptent de plus en plus d'enfants en difficulté. Sans oublier qu'à terme, l'école de Manchecourt est en sursis. Compromettre l'avenir des plus jeunes est un signe dévastateur tant pour ceux qui résident sur le territoire que pour les familles qui aimeraient y emménager !

Anthony CIRET, Thierry JOUSSON, Pierre LAROCHE et les nouveaux conseillers municipaux.

LE MALESHERBOIS AVEC VOUS, J'Y CROIS



Avant de quitter le conseil municipal cet été, je voudrais remercier les Malesherboises et Malesherbois qui nous soutiennent (l'équipe et moi-même) depuis 1997 et notre élection avec Paul SANCHEZ.

Je suis fier d'avoir pu participer à la création du Local Château-Vignon, de la Maison des Jeunes, de l'épicerie sociale, du service juridique, de la maison de ville, du conseil municipal des jeunes, à la mise en place de Chantiers jeunes, à la construction du gymnase Yannick SOUVRE et à bien d'autres encore...

Maximilienne LACHAUD me succèdera auprès d'Isabelle BECHU et Thierry CATINAT début septembre. Je souhaite qu'ils

puissent continuer à défendre nos valeurs auprès de Monsieur GAURAT et de son équipe.

Nous constatons un désintérêt progressif des habitants quant à la vie de leur commune, et c'est le cas en particulier pour les bénévoles au sein de nos associations... le comité des fêtes de Manchecourt qui a œuvré durant des décennies pour animer la commune déléguée, vient d'être mis en sommeil parce qu'il n'a plus de président-te...

C'est un engagement bien sûr, avec ses contraintes, mais surtout ses satisfactions.... Et c'est permettre aux communes déléguées, grâce aux comités des fêtes, de garder un côté festif, pour toutes les générations... Il

est peut-être de l'intérêt général que cette année, la municipalité reprenne la gestion de la fête des moissons qui a montré chaque année, à quel point elle attirait des visiteurs de tous horizons...

Nous vous souhaitons un bel été, prenez soin de vous et de vos proches.

Isabelle BECHU, Thierry CATINAT et Bernard MOISY

COUDRAY
Naissances
MAVUBA Lukeni

Décès
FOUASSIER Bernadette
BENAHIM Michel

MAINVILLIERS
Décès
GIRARD Monique

MALESHERBES
Naissances
AKSÜT Musa
BANTSIMBA SAMBA Valianna
BARRY Rafiou
BRETON Léa
BURZYNSKI BLONDIN Sacha
CHEVALIER Kassandra
COSGUN Ecran
COULIBALY Kaïs
DACRUZ RAMOS Inaya
DA SILVA Léandre
DEWITTE Alexandre
DIABANKOUEZI DIAMONEKA Denisia
DIOP Mbaye
DUBUT MAILLARD Tiago
GABALI Lohanne
GUITTON Cassandra
HOARAU Kayden
HUSSENAY CARNEIRO Tylia
KHAYOUB Fatima
KIYINDOU James
KUS Meva
LABBEN Israa
LAKEBIR Soumaya
MAHIZAN KANAHI Eliel
MENDY Diombique
MISSENGUE KIBOKO Kiamy

NAUDIN Kelyan
NLEND LABALLE Lahyana,
NLEND LABALLE Lénora
NORBERTE Eden
PACQUET Malone
PINAULT YOUNSI Liam
ROUSSY Luka
SANTIAGO LEBRON Enzo
SEHOU ABALO Imma-Anaëlle
TECHER Grayson
VILARELLE Julia
VILLEMIN Yvana
WOURMS ARCIA Ikal

Décès
AKSU Michel
AUZOU née DECLERCQ Micheline
BINTER née BOURGEOIS Michèle
BUTTE née RAVELLI Eliane
CATINAT née GODIARD Marie-Louise
CORNET née RAPHAËL Ginette
DELABROUILLE Guy
DELAUNAY Stéphane
DELORME Jean-Claude
DE MAN Albert
DUMESNIL Jacques
FERRUS CANALDA Fabian
GOURDIN Patrick
GRANDIN Robert
GROSMÉNIL Jean-Noël
JEANNIN née BRÉCHET Josiane
KLICH Jean
LANCELLE née VUKAN Michèle
LECOURIEUX née MENDY Véronique
LENOIR Simonne
LIMA RIBEIRO Luis
LOMBE MPISOMI Emmanuel
LUCAS née KOLÉNO Marie Louise

MIGNON née FROISSARD Nicole
NOUZIER née LANGUILLE Jeannine
OUAKLI Yohann
OVAIRE née LE DIAGORN Renée
PASQUET née GAUTHIER Ginette
PELLETIER Jean
PILLARD née PERRON Jacqueline
POULIQUEN née JACQ Eliette
SAINSARD née CATINAT Michèle
TACHAU André
THENAULT Maurice
TOALI Mohamed
TRUSZKOWSKI née GIRARD Elisabeth

Mariages
BELHASSAN Sabrina et BOUHOUT Mohamed
GBEULI Gbazéblé et BISSOUMA Zadi, Valentin

MANCHECOURT
Naissances
CHAKIROU Ariel, Ismaël
CUDENNEC Kilian, Jean, Eugène
DA SILVA MARQUES Iouna, Patricia, Laure

Décès
BEAUVALLET Marcel
FILS Alice
FRESQUET Gwendaëlle
PIRES Antonin
MARCHAIS Jeannine

ORVEAU-BELLESAUVE
Décès
BACHET Nicole
DUBUSSY Christine
GUILLOTEAU Gisèle

SAMEDI 2 JUILLET
► **Malesherbes**
à 20h
SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE
au Centre Culturel
«Le Grand Écrin»
Tarifs non définis
Organisé par Malesherbes Danse Moderne
contactmdm45@gmail.com

DIMANCHE 10 JUILLET
► **Malesherbes**
à 22h00
CINEMA DE PLEIN AIR
Esplanade du Grand Ecrin
«Donne moi des ailes»
de Nicolas Vanier
Entrée libre
Organisé par la Commune du Malesherbois
02 38 34 81 91

MERCREDI 13 JUILLET
► **Malesherbes**
à 23h
FEU D'ARTIFICE SUIVI D'UN BAL POPULAIRE
Stade de l'église
Animé par Olivier SELAC
Organisés par la Commune du Malesherbois
02 38 34 81 91

JEUDI 14 JUILLET
► **Malesherbes**
à 11h
COMMÉMORATION DE LA FÊTE NATIONALE
Place de Verdun à Malesherbes
Dépôt de gerbes dans chaque commune déléguée

Organisée par la Commune du Malesherbois

SAMEDI 3 SEPTEMBRE
► **Malesherbes**
de 10h à 17h
FORUM DES ASSOCIATIONS
au Centre Culturel
«Le Grand Écrin»
Organisé par la Commune du Malesherbois
02 38 34 81 91

► **Orveau-Bellesauve**
dès 19h30
REPAS CHAMPÊTRE, BAL ET FEU D'ARTIFICE
Salle des Fêtes
Tarifs non définis
Organisé par le Comité des Fêtes d'Orveau-Bellesauve
06 08 58 54 47



DIMANCHE 4 SEPTEMBRE
► **Malesherbes**
de 11h à 18h
GUINGUETTE
au bord de l'Esnonne (site de la Baignade)
Animation musicale (Olivier SELAC), balade contée, jeux en bois, clowns, possibilité de pique-nique sur place,

buvette, food-truck...
Gratuit et ouvert à tous
Organisée par la Commune du Malesherbois
02 38 34 85 36

VENDREDI 9 SEPTEMBRE
► **Malesherbes**
dès 19h
TOURNOI DE BELOTE
Salle Maurice Genevoix
Tarif : 10 €
Organisé par le comité de jumelage Brück-Malesherbes
07 86 48 42 37

SAMEDI 1^{ER} OCTOBRE
► **Malesherbes**
de 10h à 12h et de 14h à 18h
VENTE EXPOSITION
Salle Maurice Genevoix
Entrée libre
Organisée par le Club de l'Amitié
06 04 15 80 08

DIMANCHE 2 OCTOBRE
► **Malesherbes**
Départ à 9h
OCTOBRE ROSE / MARCHÉ COURSE ET CYCLOS
Départ du Centre Culturel «Le Grand Écrin»
Organisé par la Commune du Malesherbois
Inscription en ligne sur www.ville-lemalesherbois.fr

SAMEDI 8 OCTOBRE
► **Malesherbes**
de 7h à 19h
VIDE-GRENIER
Boulodrome Philippe Laspalas
Tarif : 3€ le mètre
Organisé par le comité

de jumelage Brück-Malesherbes
07 86 48 42 37

► **Malesherbes**
dès 19h
REPAS DANSANT
Salle Maurice Genevoix
Tarif : 25 €
Organisé par «Plus de Sourires»
06 88 62 94 86

► **Coudray**
dès 19h
REPAS DANSANT «CHILI CON CARNE/ WESTERN»
Salle Hélios
Tarif : non défini
Organisé par le comité des fêtes de Coudray
06 89 26 94 23

SAMEDI 22 OCTOBRE
► **Malesherbes**
à 21h
SOIRÉE MUSICALE DANSE DANSE DANSE POUR OCTOBRE ROSE
au Centre Culturel «Le Grand Écrin»
Tarif : 10 € (5€ reversés à Octobre Rose)
Organisée par la Corps Parfait

SAMEDI 5 NOVEMBRE
► **Malesherbes**
dès 20h
LOTO
au Centre Culturel «Le Grand Écrin»
3 € le carton, 5 € les 2 cartons, 13 € les 6 cartons
Organisé par le comité de jumelage Brück-Malesherbes
07 86 48 42 37

FAIRE MA DEMANDE DE CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET PASSEPORT EN LIGNE



Je réalise ma pré-demande sur www.ants.gouv.fr



Une fois toutes les pièces réunies, je prends rendez-vous en ligne sur www.ville-lemalesherbois.fr



Je me rends en mairie pour finaliser mon dossier. Je serai averti(e) par SMS.



ÇA SE PASSE AU GRAND ÉCRIN !

ORCHESTRE SYMPHONIQUE

DE LA RÉGION

CENTRE-VAL DE LOIRE / TOURS

SAMEDI 17 SEPTEMBRE 2022 • 20h30

Adulte : 10 € Enfant/étudiant : 5 €



L'AVARE DE MOLIÈRE

DIMANCHE 16 OCTOBRE 2022 • 17h30

Adulte : 20 € Enfant/étudiant : 12 €

SPECTACLES DE NOËL

MERCREDI 14 DECEMBRE 2022

• 14h : La belle lisse poire du prince de Motordu (à partir de 4 ans)

• 16h : Le Petit Prince (à partir de 6 ans)

Tarif unique pour les 2 spectacles : 2 €



STEPS ON STRINGS

DANSE HIP HOP / MUSIQUE

DIMANCHE 20 NOVEMBRE 2022 • 17h30

Adulte : 20 € Enfant/étudiant : 10 €



02 38 34 81 91

Billetterie en ligne sur

www.ville-lemalesherbois.fr